

Réglementation aéronautique : Organismes, Domaines et Normes Découverte du domaine aéronautique PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibilisation à la réglementation aéronautique européenne
- Connaître les acteurs et organismes qui régissent l'activité du secteur de l'aéronautique
- Connaître les différents domaines de l'activité aérienne
- Connaître les différents domaines du secteur de la construction aéronautique
- Connaître les différentes normes EASA et leurs impacts sur la conception et la production aéronautique

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel œuvrant dans un organisme aéronautique
- Toute personne intéressée par l'aspect réglementaire de l'aéronautique

PRÉ-REQUIS

- Aucun

Formation e-learning

- Avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

- Acteurs et organismes de l'aéronautique
- Domaines de l'activité aérienne (civile et militaire)
- Domaines de la construction aéronautique : avion, moteurs équipements, pièces primaires
- Maintenance aéronautique (ex : EASA Part 66)
- Normes de certification de produit
- Normes de certification des organismes
- Normes de maintenance
- Normes spécifiques

DURÉE

6h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants
- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Modules interactifs, diaporama, vidéos



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation via trois QCM

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation.
Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone [01 34 47 16 16](tel:0134471616) pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

*modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr